



Ouverture de compte

Société simple

Contrat client

ENTRE

a) KBC Bank SA, dont le siège social est sis à 1080 Bruxelles, Avenue du Port 2, inscrite au registre, du commerce de Bruxelles sous le numéro TVA BE 0462.920.226 ("KBC Bank"),

ET

b) Les Sociétaires signataires, agissant conjointement, ci-après dénommés, selon le cas « les Sociétaires » ou « le Sociétaire », il est convenu d'ouvrir au nom de la Société simple créée par les Sociétaires, des comptes-espèces auxquels est lié un compte-titres (« le Compte »), sous le numéro client suivant:

(à compléter par Bolero)

Étape 1: Données relative à

La société simple

Nom

Numéro d'entreprise

Étape 2: compte de contrepartie

Compte auprès d'une institution financière agréée en Belgique

Compte de vue IBAN B E

Les transferts de fonds, chez Bolero, ne sont possibles qu'en direction de comptes de contrepartie définis au préalable. Complétez ci-dessus les références du compte à vue ouvert au nom de l'indivision.

Étape 3: code LEI

Code Legal Entity Identifier

Compte de vue IBAN B E

Les transferts de fonds, chez Bolero, ne sont possibles qu'en direction de comptes de contrepartie définis au préalable. Complétez ci-dessus les références du compte à vue ouvert au nom de l'indivision.

Le code LEI ou code Legal Entity Identifier est le numéro d'identification unique pour les personnes morales requis dans le cadre de la législation européenne afin d'avoir une meilleure vision du marché et de manière à détecter d'éventuelles manipulations de marché. Pour de plus amples informations sur la façon dont vous pouvez obtenir un code LEI, rendez-vous sur www.bolero.be/fr/lei.

* À compléter obligatoirement

Votre activité secondaire

Exercez-vous une activité professionnelle secondaire ? Oui Non

Si oui, quelle est cette activité secondaire ?

Fonctionnaire	Employé	Revenu de remplacement	Homme/Femme au foyer
Ouvrier	Fonction religieuse	Profession libérale	
Étudiant	Indépendant	Chef d'entreprise	

Exercez-vous une **profession libérale**, une **fonction d'indépendant** ou de **chef d'entreprise** ? Décrivez l'activité de votre entreprise aussi précisément que possible.

Secteur: Secteur financier autre²

Mandat politique ou public

Exercez-vous un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

L'un de vos enfants, parents ou partenaires exerce-t-il un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

Si vous êtes administrateur d'une société ou d'une association, l'un de vos co-administrateurs exerce-t-il un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

² Veuillez spécifier le secteur.

³ Chef d'État, chef de gouvernement, ministre ou secrétaire d'État; membre d'une assemblée parlementaire; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont habituellement pas susceptibles de recours, sauf en cas de circonstances exceptionnelles; membre d'une cour des comptes ou d'une direction de banque centrale; ambassadeur, chargé d'affaires ou officier supérieur des forces armées; membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique (à l'exclusion des fonctions au niveau européen ou international); ces catégories ne comprennent pas de fonctionnaires de niveau moyen ou inférieur.

Déclaration de domicile fiscal (personne physique)

Cette déclaration concerne-t-elle un client existant ou un nouveau client? client existant nouveau client

La loi sur l'échange d'informations impose aux établissements financiers de vérifier dans quels pays leurs clients sont assujettis à l'impôt (domiciles fiscaux). En outre, tous les établissements financiers sont tenus d'échanger chaque année des informations avec les autorités sur les comptes des contribuables ayant leur domicile fiscal dans un pays autre que la Belgique.

Tout titulaire de compte est tenu de fournir les informations suivantes : Le ou les domiciles fiscaux; le Numéro d'identification fiscale (TIN), c'est-à-dire le numéro personnel inscrit sur la déclaration d'impôt. Pour la Belgique, il s'agit du numéro de registre national.

Données de client

prénom et nom

adresse

lieu de naissance

date de naissance

Releve domicile(s) fiscal(aux) du client

domicile fiscal (pays)

numéro d'identification fiscale (TIN)

Le soussigné confirme par la présente que le ou les domiciles fiscaux renseignés sont exacts. Inscrivez tout domicile fiscal et/ou numéro d'identification fiscale supplémentaire à l'endroit prévu à cet effet. Je m'engage à informer KBC de tout changement de situation.

Si vous contestez un domicile fiscal, joignez une preuve d'adresse du domicile (il peut s'agir de la copie d'un document d'identité contenant une preuve d'adresse, d'une déclaration de domicile délivrée par la commune ou d'une facture émise par une entreprise de services aux collectivités). Il s'agit pour les entités d'un extrait des statuts ou de l'acte constitutif.

lieu

date

signature du client / représentant légal

prénom en nom

Collez ici une vignette de votre mutuelle ou ajoutez un autre justificatif de domicile
(p.ex. copie d'une facture d'un fournisseur d'énergie).

Collez ici une copie du recto de votre carte d'identité.

Collez ici une copie du verso de votre carte d'identité.

Votre activité secondaire

Exercez-vous une activité professionnelle secondaire ? Oui Non

Si oui, quelle est cette activité secondaire ?

Fonctionnaire	Employé	Revenu de remplacement	Homme/Femme au foyer
Ouvrier	Fonction religieuse	Profession libérale	
Étudiant	Indépendant	Chef d'entreprise	

Exercez-vous une **profession libérale**, une **fonction d'indépendant** ou de **chef d'entreprise** ? Décrivez l'activité de votre entreprise aussi précisément que possible.

Secteur: Secteur financier autre²

Mandat politique ou public

Exercez-vous un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

L'un de vos enfants, parents ou partenaires exerce-t-il un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

Si vous êtes administrateur d'une société ou d'une association, l'un de vos co-administrateurs exerce-t-il un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

Ces informations sont dues dans le cadre de la norme commune d'échange (Common Reporting Standard). Vous pouvez retrouver plus d'informations sur www.bolero.be/fr/support/questions-frequeemment-posees.

² Veuillez spécifier le secteur.

³ SChef d'État, chef de gouvernement, ministre ou secrétaire d'État; membre d'une assemblée parlementaire; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont habituellement pas susceptibles de recours, sauf en cas de circonstances exceptionnelles; membre d'une cour des comptes ou d'une direction de banque centrale; ambassadeur, chargé d'affaires ou officier supérieur des forces armées; membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique (à l'exclusion des fonctions au niveau européen ou international); ces catégories ne comprennent pas de fonctionnaires de niveau moyen ou inférieur.

⁴ Pour une définition de résidence fiscale, rendez-vous sur www.bolero.be/fr/support/questions-frequeemment-posees.

⁵ Votre numéro d'identification fiscale peut être : le numéro de registre national/ NIF QI (qualified intermediary),...

Déclaration de domicile fiscal (personne physique)

Cette déclaration concerne-t-elle un client existant ou un nouveau client? client existant nouveau client

La loi sur l'échange d'informations impose aux établissements financiers de vérifier dans quels pays leurs clients sont assujettis à l'impôt (domiciles fiscaux). En outre, tous les établissements financiers sont tenus d'échanger chaque année des informations avec les autorités sur les comptes des contribuables ayant leur domicile fiscal dans un pays autre que la Belgique.

Tout titulaire de compte est tenu de fournir les informations suivantes : Le ou les domiciles fiscaux; le Numéro d'identification fiscale (TIN), c'est-à-dire le numéro personnel inscrit sur la déclaration d'impôt. Pour la Belgique, il s'agit du numéro de registre national.

Données de client

prénom et nom

adresse

lieu de naissance

date de naissance

Releve domicile(s) fiscal(aux) du client

domicile fiscal (pays)

numéro d'identification fiscale (TIN)

Le soussigné confirme par la présente que le ou les domiciles fiscaux renseignés sont exacts. Inscrivez tout domicile fiscal et/ou numéro d'identification fiscale supplémentaire à l'endroit prévu à cet effet. Je m'engage à informer KBC de tout changement de situation.

Si vous contestez un domicile fiscal, joignez une preuve d'adresse du domicile (il peut s'agir de la copie d'un document d'identité contenant une preuve d'adresse, d'une déclaration de domicile délivrée par la commune ou d'une facture émise par une entreprise de services aux collectivités). Il s'agit pour les entités d'un extrait des statuts ou de l'acte constitutif.

lieu

date

signature du client / représentant légal

prénom en nom

Collez ici une vignette de votre mutuelle ou ajoutez un autre justificatif de domicile
(p.ex. copie d'une facture d'un fournisseur d'énergie).

Collez ici une copie du recto de votre carte d'identité.

Collez ici une copie du verso de votre carte d'identité.

Votre activité secondaire

Exercez-vous une activité professionnelle secondaire ? Oui Non

Si oui, quelle est cette activité secondaire ?

Fonctionnaire	Employé	Revenu de remplacement	Homme/Femme au foyer
Ouvrier	Fonction religieuse	Profession libérale	
Étudiant	Indépendant	Chef d'entreprise	

Exercez-vous une **profession libérale**, une **fonction d'indépendant** ou de **chef d'entreprise** ? Décrivez l'activité de votre entreprise aussi précisément que possible.

Secteur: Secteur financier autre²

Mandat politique ou public

Exercez-vous un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

L'un de vos enfants, parents ou partenaires exerce-t-il un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

Si vous êtes administrateur d'une société ou d'une association, l'un de vos co-administrateurs exerce-t-il un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

Ces informations sont dues dans le cadre de la norme commune d'échange (Common Reporting Standard). Vous pouvez retrouver plus d'informations sur www.bolero.be/fr/support/questions-frequeemment-posees.

² Veuillez spécifier le secteur.

³ SChef d'État, chef de gouvernement, ministre ou secrétaire d'État; membre d'une assemblée parlementaire; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont habituellement pas susceptibles de recours, sauf en cas de circonstances exceptionnelles; membre d'une cour des comptes ou d'une direction de banque centrale; ambassadeur, chargé d'affaires ou officier supérieur des forces armées; membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique (à l'exclusion des fonctions au niveau européen ou international); ces catégories ne comprennent pas de fonctionnaires de niveau moyen ou inférieur.

⁴ Pour une définition de résidence fiscale, rendez-vous sur www.bolero.be/fr/support/questions-frequeemment-posees.

⁵ Votre numéro d'identification fiscale peut être : le numéro de registre national/ NIF QI (qualified intermediary),...

Déclaration de domicile fiscal (personne physique)

Cette déclaration concerne-t-elle un client existant ou un nouveau client? ☐ client existant ☐ nouveau client

La loi sur l'échange d'informations impose aux établissements financiers de vérifier dans quels pays leurs clients sont assujettis à l'impôt (domiciles fiscaux). En outre, tous les établissements financiers sont tenus d'échanger chaque année des informations avec les autorités sur les comptes des contribuables ayant leur domicile fiscal dans un pays autre que la Belgique.

Tout titulaire de compte est tenu de fournir les informations suivantes : le ou les domiciles fiscaux; le Numéro d'identification fiscale (TIN), c'est-à-dire le numéro personnel inscrit sur la déclaration d'impôt. Pour la Belgique, il s'agit du numéro de registre national.

Données de client

prénom et nom

adresse

lieu de naissance

date de naissance

Releve domicile(s) fiscal(aux) du client

domicile fiscal (pays)

numéro d'identification fiscale (TIN)

Le soussigné confirme par la présente que le ou les domiciles fiscaux renseignés sont exacts. Inscrivez tout domicile fiscal et/ou numéro d'identification fiscale supplémentaire à l'endroit prévu à cet effet. Je m'engage à informer KBC de tout changement de situation.

Si vous contestez un domicile fiscal, joignez une preuve d'adresse du domicile (il peut s'agir de la copie d'un document d'identité contenant une preuve d'adresse, d'une déclaration de domicile délivrée par la commune ou d'une facture émise par une entreprise de services aux collectivités). Il s'agit pour les entités d'un extrait des statuts ou de l'acte constitutif.

lieu

date

signature du client / représentant légal

prénom en nom

Collez ici une vignette de votre mutuelle ou ajoutez un autre justificatif de domicile
(p.ex. copie d'une facture d'un fournisseur d'énergie).

Collez ici une copie du recto de votre carte d'identité.

Collez ici une copie du verso de votre carte d'identité.

Étape 5: Données relatives aux Sociétaires

Sociétaire 1

Les Sociétaires désignent par les présentes, conformément à l'article 7.3 des Conditions générales de Bolero, comme Mandataire chacune des personnes précitées.

M Mme

Nom	Prénom	
Rue	Numéro	Boîte
Code postal	Ville	
Pays		
N° de tél.	N° de GSM	
E-mail		
Lieu de naissance	Date de naissance	
Nationalité	Numéro de carte d'identité	
Autre nationalité (si d'application)		

Etat civil

marié(e) - prénom et nom du conjoint*	
cohabitant(e) légal(e) – Prénom et nom du partenaire*	
cohabitant(e) de fait	séparé(e) de fait
célibataire	divorcé(e)
veuf/veuve	

Votre activité professionnelle

Fonctionnaire	Ouvrier	Employé	Homme/Femme au foyer
Retraité	Fonction religieuse	Rentier	Revenu de remplacement
Étudiant	Indépendant	Chef d'entreprise	Profession libérale

Exercez-vous une **profession libérale**, une **fonction d'indépendant** ou de **chef d'entreprise** ? Décrivez l'activité de votre entreprise aussi précisément que possible.

Secteur: Secteur financier autre²

Votre précédente activité professionnelle

Êtes-vous **rentier** ou **retraité** ? Si c'est le cas, veuillez décrire le plus précisément possible la nature de votre précédente activité professionnelle.

Fonctionnaire	Ouvrier	Employé	Homme/Femme au foyer
Retraité	Fonction religieuse	Rentier	Revenu de remplacement
Étudiant	Indépendant	Chef d'entreprise	Profession libérale

Si dans le passé, vous exerçiez une **profession libérale**, une fonction d'**indépendant** ou de **chef d'entreprise**, veuillez décrire le plus précisément votre activité ou celle de votre entreprise.

Secteur: Secteur financier autre²

*À compléter obligatoirement

Votre activité secondaire

Exercez-vous une activité professionnelle secondaire ? Oui Non

Si oui, quelle est cette activité secondaire ?

Fonctionnaire	Employé	☐ Revenu de remplacement	Homme/Femme au foyer
Ouvrier	Fonction religieuse	Profession libérale	
Étudiant	Indépendant	Chef d'entreprise	

Exercez-vous une **profession libérale**, une **fonction d'indépendant** ou de **chef d'entreprise** ? Décrivez l'activité de votre entreprise aussi précisément que possible.

Secteur: Secteur financier autre²

Mandat politique ou public

Exercez-vous un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

L'un de vos enfants, parents ou partenaires exerce-t-il un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

Si vous êtes administrateur d'une société ou d'une association, l'un de vos co-administrateurs exerce-t-il un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

"lu et approuvé"

Signature:

2. Veuillez spécifier le secteur.

3. Chef d'État, chef de gouvernement, ministre ou secrétaire d'État; membre d'une assemblée parlementaire; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont habituellement pas susceptibles de recours, sauf en cas de circonstances exceptionnelles; membre d'une cour des comptes ou d'une direction de banque centrale; ambassadeur, chargé d'affaires ou officier supérieur des forces armées; membre d'un organe d'administration, de direction

16 ou de surveillance d'une entreprise publique (à l'exclusion des fonctions au niveau européen ou international); ces catégories ne comprennent pas de fonctionnaires de niveau moyen ou inférieur.

Déclaration de domicile fiscal (personne physique)

Cette déclaration concerne-t-elle un client existant ou un nouveau client? client existant nouveau client

La loi sur l'échange d'informations impose aux établissements financiers de vérifier dans quels pays leurs clients sont assujettis à l'impôt (domiciles fiscaux). En outre, tous les établissements financiers sont tenus d'échanger chaque année des informations avec les autorités sur les comptes des contribuables ayant leur domicile fiscal dans un pays autre que la Belgique.

Tout titulaire de compte est tenu de fournir les informations suivantes : le ou les domiciles fiscaux; le Numéro d'identification fiscale (TIN), c'est-à-dire le numéro personnel inscrit sur la déclaration d'impôt. Pour la Belgique, il s'agit du numéro de registre national.

Données de client

prénom et nom

adresse

lieu de naissance

date de naissance

Releve domicile(s) fiscal(aux) du client

domicile fiscal (pays)

numéro d'identification fiscale (TIN)

Le soussigné confirme par la présente que le ou les domiciles fiscaux renseignés sont exacts. Inscrivez tout domicile fiscal et/ou numéro d'identification fiscale supplémentaire à l'endroit prévu à cet effet. Je m'engage à informer KBC de tout changement de situation.

Si vous contestez un domicile fiscal, joignez une preuve d'adresse du domicile (il peut s'agir de la copie d'un document d'identité contenant une preuve d'adresse, d'une déclaration de domicile délivrée par la commune ou d'une facture émise par une entreprise de services aux collectivités). Il s'agit pour les entités d'un extrait des statuts ou de l'acte constitutif.

lieu

date

signature du client / représentant légal

prénom en nom

Collez ici une vignette de votre mutuelle ou ajoutez un autre justificatif de domicile
(p.ex. copie d'une facture d'un fournisseur d'énergie).

Collez ici une copie du recto de votre carte d'identité.

Collez ici une copie du verso de votre carte d'identité.

Votre activité secondaire

Exercez-vous une activité professionnelle secondaire ? Oui Non

Si oui, quelle est cette activité secondaire ?

Fonctionnaire	Employé	☐ Revenu de remplacement	Homme/Femme au foyer
Ouvrier	Fonction religieuse	Profession libérale	
Étudiant	Indépendant	Chef d'entreprise	

Exercez-vous une **profession libérale**, une **fonction d'indépendant** ou de **chef d'entreprise** ? Décrivez l'activité de votre entreprise aussi précisément que possible.

Secteur: Secteur financier autre²

Mandat politique ou public

Exercez-vous un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

L'un de vos enfants, parents ou partenaires exerce-t-il un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

Si vous êtes administrateur d'une société ou d'une association, l'un de vos co-administrateurs exerce-t-il un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

"lu et approuvé"

Signature:

2. Veuillez spécifier le secteur.

3. Chef d'État, chef de gouvernement, ministre ou secrétaire d'État; membre d'une assemblée parlementaire; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont habituellement pas susceptibles de recours, sauf en cas de circonstances exceptionnelles; membre d'une cour des comptes ou d'une direction de banque centrale; ambassadeur, chargé d'affaires ou officier supérieur des forces armées; membre d'un organe d'administration, de direction

16 ou de surveillance d'une entreprise publique (à l'exclusion des fonctions au niveau européen ou international); ces catégories ne comprennent pas de fonctionnaires de niveau moyen ou inférieur.

Déclaration de domicile fiscal (personne physique)

Cette déclaration concerne-t-elle un client existant ou un nouveau client? ☐ client existant ☐ nouveau client

La loi sur l'échange d'informations impose aux établissements financiers de vérifier dans quels pays leurs clients sont assujettis à l'impôt (domiciles fiscaux). En outre, tous les établissements financiers sont tenus d'échanger chaque année des informations avec les autorités sur les comptes des contribuables ayant leur domicile fiscal dans un pays autre que la Belgique.

Tout titulaire de compte est tenu de fournir les informations suivantes : le ou les domiciles fiscaux; le Numéro d'identification fiscale (TIN), c'est-à-dire le numéro personnel inscrit sur la déclaration d'impôt. Pour la Belgique, il s'agit du numéro de registre national.

Données de client

prénom et nom

adresse

lieu de naissance

date de naissance

Releve domicile(s) fiscal(aux) du client

domicile fiscal (pays)

numéro d'identification fiscale (TIN)

Le soussigné confirme par la présente que le ou les domiciles fiscaux renseignés sont exacts. Inscrivez tout domicile fiscal et/ou numéro d'identification fiscale supplémentaire à l'endroit prévu à cet effet. Je m'engage à informer KBC de tout changement de situation.

Si vous contestez un domicile fiscal, joignez une preuve d'adresse du domicile (il peut s'agir de la copie d'un document d'identité contenant une preuve d'adresse, d'une déclaration de domicile délivrée par la commune ou d'une facture émise par une entreprise de services aux collectivités). Il s'agit pour les entités d'un extrait des statuts ou de l'acte constitutif.

lieu

date

signature du client / représentant légal

prénom en nom

Collez ici une vignette de votre mutuelle ou ajoutez un autre justificatif de domicile
(p.ex. copie d'une facture d'un fournisseur d'énergie).

Collez ici une copie du recto de votre carte d'identité.

Collez ici une copie du verso de votre carte d'identité.

Votre activité secondaire

Exercez-vous une activité professionnelle secondaire ? Oui Non

Si oui, quelle est cette activité secondaire ?

Fonctionnaire	Employé	☐ Revenu de remplacement	Homme/Femme au foyer
Ouvrier	Fonction religieuse	Profession libérale	
Étudiant	Indépendant	Chef d'entreprise	

Exercez-vous une **profession libérale**, une **fonction d'indépendant** ou de **chef d'entreprise** ? Décrivez l'activité de votre entreprise aussi précisément que possible.

Secteur: Secteur financier autre²

Mandat politique ou public

Exercez-vous un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

L'un de vos enfants, parents ou partenaires exerce-t-il un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

Si vous êtes administrateur d'une société ou d'une association, l'un de vos co-administrateurs exerce-t-il un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

"lu et approuvé"

Signature:

2. Veuillez spécifier le secteur.

3. Chef d'État, chef de gouvernement, ministre ou secrétaire d'État; membre d'une assemblée parlementaire; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont habituellement pas susceptibles de recours, sauf en cas de circonstances exceptionnelles; membre d'une cour des comptes ou d'une direction de banque centrale; ambassadeur, chargé d'affaires ou officier supérieur des forces armées; membre d'un organe d'administration, de direction

16 ou de surveillance d'une entreprise publique (à l'exclusion des fonctions au niveau européen ou international); ces catégories ne comprennent pas de fonctionnaires de niveau moyen ou inférieur.

Déclaration de domicile fiscal (personne physique)

Cette déclaration concerne-t-elle un client existant ou un nouveau client? ☐ client existant ☐ nouveau client

La loi sur l'échange d'informations impose aux établissements financiers de vérifier dans quels pays leurs clients sont assujettis à l'impôt (domiciles fiscaux). En outre, tous les établissements financiers sont tenus d'échanger chaque année des informations avec les autorités sur les comptes des contribuables ayant leur domicile fiscal dans un pays autre que la Belgique.

Tout titulaire de compte est tenu de fournir les informations suivantes : le ou les domiciles fiscaux; le Numéro d'identification fiscale (TIN), c'est-à-dire le numéro personnel inscrit sur la déclaration d'impôt. Pour la Belgique, il s'agit du numéro de registre national.

Données de client

prénom et nom

adresse

lieu de naissance

date de naissance

Releve domicile(s) fiscal(aux) du client

domicile fiscal (pays)

numéro d'identification fiscale (TIN)

Le soussigné confirme par la présente que le ou les domiciles fiscaux renseignés sont exacts. Inscrivez tout domicile fiscal et/ou numéro d'identification fiscale supplémentaire à l'endroit prévu à cet effet. Je m'engage à informer KBC de tout changement de situation.

Si vous contestez un domicile fiscal, joignez une preuve d'adresse du domicile (il peut s'agir de la copie d'un document d'identité contenant une preuve d'adresse, d'une déclaration de domicile délivrée par la commune ou d'une facture émise par une entreprise de services aux collectivités). Il s'agit pour les entités d'un extrait des statuts ou de l'acte constitutif.

lieu

date

signature du client / représentant légal

prénom en nom

Collez ici une vignette de votre mutuelle ou ajoutez un autre justificatif de domicile
(p.ex. copie d'une facture d'un fournisseur d'énergie).

Collez ici une copie du recto de votre carte d'identité.

Collez ici une copie du verso de votre carte d'identité.

Votre activité secondaire

Exercez-vous une activité professionnelle secondaire ? Oui Non

Si oui, quelle est cette activité secondaire ?

Fonctionnaire	Employé	☐ Revenu de remplacement	Homme/Femme au foyer
Ouvrier	Fonction religieuse	Profession libérale	
Étudiant	Indépendant	Chef d'entreprise	

Exercez-vous une **profession libérale**, une **fonction d'indépendant** ou de **chef d'entreprise** ? Décrivez l'activité de votre entreprise aussi précisément que possible.

Secteur: Secteur financier autre²

Mandat politique ou public

Exercez-vous un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

L'un de vos enfants, parents ou partenaires exerce-t-il un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

Si vous êtes administrateur d'une société ou d'une association, l'un de vos co-administrateurs exerce-t-il un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

"lu et approuvé"

Signature:

2. Veuillez spécifier le secteur.

3. Chef d'État, chef de gouvernement, ministre ou secrétaire d'État; membre d'une assemblée parlementaire; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont habituellement pas susceptibles de recours, sauf en cas de circonstances exceptionnelles; membre d'une cour des comptes ou d'une direction de banque centrale; ambassadeur, chargé d'affaires ou officier supérieur des forces armées; membre d'un organe d'administration, de direction

16 ou de surveillance d'une entreprise publique (à l'exclusion des fonctions au niveau européen ou international); ces catégories ne comprennent pas de fonctionnaires de niveau moyen ou inférieur.

Déclaration de domicile fiscal (personne physique)

Cette déclaration concerne-t-elle un client existant ou un nouveau client? ☐ client existant ☐ nouveau client

La loi sur l'échange d'informations impose aux établissements financiers de vérifier dans quels pays leurs clients sont assujettis à l'impôt (domiciles fiscaux). En outre, tous les établissements financiers sont tenus d'échanger chaque année des informations avec les autorités sur les comptes des contribuables ayant leur domicile fiscal dans un pays autre que la Belgique.

Tout titulaire de compte est tenu de fournir les informations suivantes : le ou les domiciles fiscaux; le Numéro d'identification fiscale (TIN), c'est-à-dire le numéro personnel inscrit sur la déclaration d'impôt. Pour la Belgique, il s'agit du numéro de registre national.

Données de client

prénom et nom

adresse

lieu de naissance

date de naissance

Releve domicile(s) fiscal(aux) du client

domicile fiscal (pays)

numéro d'identification fiscale (TIN)

Le soussigné confirme par la présente que le ou les domiciles fiscaux renseignés sont exacts. Inscrivez tout domicile fiscal et/ou numéro d'identification fiscale supplémentaire à l'endroit prévu à cet effet. Je m'engage à informer KBC de tout changement de situation.

Si vous contestez un domicile fiscal, joignez une preuve d'adresse du domicile (il peut s'agir de la copie d'un document d'identité contenant une preuve d'adresse, d'une déclaration de domicile délivrée par la commune ou d'une facture émise par une entreprise de services aux collectivités). Il s'agit pour les entités d'un extrait des statuts ou de l'acte constitutif.

lieu

date

signature du client / représentant légal

prénom en nom

Collez ici une vignette de votre mutuelle ou ajoutez un autre justificatif de domicile
(p.ex. copie d'une facture d'un fournisseur d'énergie).

Collez ici une copie du recto de votre carte d'identité.

Collez ici une copie du verso de votre carte d'identité.

Votre activité secondaire

Exercez-vous une activité professionnelle secondaire ? Oui Non

Si oui, quelle est cette activité secondaire ?

Fonctionnaire	Employé	☐ Revenu de remplacement	Homme/Femme au foyer
Ouvrier	Fonction religieuse	Profession libérale	
Étudiant	Indépendant	Chef d'entreprise	

Exercez-vous une **profession libérale**, une **fonction d'indépendant** ou de **chef d'entreprise** ? Décrivez l'activité de votre entreprise aussi précisément que possible.

Secteur: Secteur financier autre²

Mandat politique ou public

Exercez-vous un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

L'un de vos enfants, parents ou partenaires exerce-t-il un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

Si vous êtes administrateur d'une société ou d'une association, l'un de vos co-administrateurs exerce-t-il un mandat politique ou public³ (hors politique communale) ? Oui Non

"lu et approuvé"

Signature:

2. Veuillez spécifier le secteur.

3. Chef d'État, chef de gouvernement, ministre ou secrétaire d'État; membre d'une assemblée parlementaire; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont habituellement pas susceptibles de recours, sauf en cas de circonstances exceptionnelles; membre d'une cour des comptes ou d'une direction de banque centrale; ambassadeur, chargé d'affaires ou officier supérieur des forces armées; membre d'un organe d'administration, de direction

16 ou de surveillance d'une entreprise publique (à l'exclusion des fonctions au niveau européen ou international); ces catégories ne comprennent pas de fonctionnaires de niveau moyen ou inférieur.

Déclaration de domicile fiscal (personne physique)

Cette déclaration concerne-t-elle un client existant ou un nouveau client? ☐ client existant ☐ nouveau client

La loi sur l'échange d'informations impose aux établissements financiers de vérifier dans quels pays leurs clients sont assujettis à l'impôt (domiciles fiscaux). En outre, tous les établissements financiers sont tenus d'échanger chaque année des informations avec les autorités sur les comptes des contribuables ayant leur domicile fiscal dans un pays autre que la Belgique.

Tout titulaire de compte est tenu de fournir les informations suivantes : le ou les domiciles fiscaux; le Numéro d'identification fiscale (TIN), c'est-à-dire le numéro personnel inscrit sur la déclaration d'impôt. Pour la Belgique, il s'agit du numéro de registre national.

Données de client

prénom et nom

adresse

lieu de naissance

date de naissance

Releve domicile(s) fiscal(aux) du client

domicile fiscal (pays)

numéro d'identification fiscale (TIN)

Le soussigné confirme par la présente que le ou les domiciles fiscaux renseignés sont exacts. Inscrivez tout domicile fiscal et/ou numéro d'identification fiscale supplémentaire à l'endroit prévu à cet effet. Je m'engage à informer KBC de tout changement de situation.

Si vous contestez un domicile fiscal, joignez une preuve d'adresse du domicile (il peut s'agir de la copie d'un document d'identité contenant une preuve d'adresse, d'une déclaration de domicile délivrée par la commune ou d'une facture émise par une entreprise de services aux collectivités). Il s'agit pour les entités d'un extrait des statuts ou de l'acte constitutif.

lieu

date

signature du client / représentant légal

prénom en nom

Collez ici une vignette de votre mutuelle ou ajoutez un autre justificatif de domicile
(p.ex. copie d'une facture d'un fournisseur d'énergie).

Collez ici une copie du recto de votre carte d'identité.

Collez ici une copie du verso de votre carte d'identité.

Étape 6: Déclaration bénéficiaire(s) effectif(s)

La législation sur la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme impose aux organismes financiers l'obligation d'identifier les «bénéficiaires effectifs» de leurs clients, en particulier lorsque ces clients sont des sociétés ou d'autres constructions juridiques.

Le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) est/sont:

- a) la ou les personnes physiques qui possède(nt), directement ou indirectement, plus de 25% des droits de vote ou des actions de la société; et/ou
- b) la ou les personnes physiques qui exerce(nt) le contrôle de cette société par d'autres moyens qu'un pourcentage suffisant de droits de vote ou une participation suffisante dans le capital de cette société, en vertu d'un pacte d'actionnaires, par exemple, ou qui dispose(nt) du pouvoir de nommer ou de révoquer une majorité des membres du conseil d'administration de la société; ou
- c) si aucune personne visée aux points a) ou b) ci-dessus n'a été identifiée comme bénéficiaire effectif, la ou les personnes physiques qui occupe(nt) la position de dirigeant principal (par ex. CEO, président du comité de direction, gérant...).

Chez KBC, le processus d'identification se base sur cette déclaration. Des informations plus détaillées concernant les personnes qui doivent être considérées comme bénéficiaire(s) effectif(s) et les exceptions, sont disponibles en annexe, sur le site Internet: [Site Internet KBC - Entreprendre > Accueil > Informations juridiques > Documentation](#) ou dans la FAQ publiée par le registre UBO sur son site web ([Registre UBO | Compliance | SPF Finances \(belgium.be\)](#)).

Veuillez indiquer dans les champs suivants l'identité du ou des bénéficiaire(s) effectif(s) de la société que vous représentez.

Le(s) soussigné(s), agissant en qualité de représentant(s) légal/légaux de:

nom de la société – du client

numéro d'entreprise adresse du siège

adresse du siège

déclare(nt) qu'en date du
sous):

(Veuillez cocher et remplir la case correspondante ci-des-

la société précitée est une entreprise cotée en bourse dans l'un des pays suivants¹

cotée à la bourse de

¹Pays de l'EEE (Espace Economique Européen) et pays ayant des obligations de divulgation identiques ou équivalentes : Royaume-Uni, Etats-Unis, Australie, Canada, Singapour, Japon, Nouvelle-Zélande, Suisse, Afrique du Sud, Corée du Sud ou Hong Kong.

la société précitée est contrôlée (75%) par une entreprise cotée en bourse dans l'un des pays suivants¹

nom de l'entreprise exerçant le contrôle

adresse du siège social

cotée à la bourse de

la/les personne(s) physique(s) suivante(s) est/sont le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de la société précitée:

1.

Nom	Prénom
Date de naissance	Lieu de naissance
Pays de naissance	Nationalité
Adresse de domicile	

Personne Politiquement Exposée² (PPE) (un ou plusieurs choix possibles)

PPE à titre personnel	oui	non	membre de la famille de la PPE	oui	non
personne étroitement associée à la PPE	oui	non			

Qualité³ (un ou plusieurs choix possibles)

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

² Personne Politiquement Exposée

PPE à titre personnel: exercez-vous un mandat⁴ politique ou public au niveau international, national ou régional (à l'exception du niveau communal et provincial) ou était-ce le cas ces douze derniers mois?

Membre de la famille de la PPE : votre conjoint/partenaire, un de vos enfants, les conjoints/partenaires de vos enfants ou un de vos parents exercent-ils un mandat⁴ politique ou public au niveau international, national ou régional (à l'exception du niveau communal et provincial) ou était-ce le cas ces douze derniers mois?

Personne étroitement associée à la PPE êtes-vous administrateur ou bénéficiaire effectif d'une entité juridique et un de vos co- administrateurs ou un autre bénéficiaire effectif de cette entité juridique exerce-t-il un mandat⁴ politique ou public au niveau international, national ou régional (à l'exception du niveau communal et provincial) ou était-ce le cas ces douze derniers mois?

³ Qualités possibles (d'après le Registre des bénéficiaires effectifs)

Pour les entreprises

1. Droit de vote ou participation au capital
2. Contrôle par d'autres moyens (autres que des A(I)SBL ou fondations)
3. Membre de la haute direction

Pour les associations et les fondations

4. Membre du conseil d'administration, administrateur, mandataire chargé de la gestion journalière
5. Personne habilitée à représenter l'ASBL
6. Personne chargée de la gestion journalière de l'A(I)SBL ou de la fondation
7. Fondateur (uniquement pour les fondations)
8. Les personnes physiques dans l'intérêt principal desquelles l'A(I)SBL ou la fondation a été constituée ou opère
9. Toute autre personne physique exerçant par d'autres moyens le contrôle en dernier ressort sur l'A(I)SBL ou la fondation

2.

Nom	Prénom
Date de naissance	Lieu de naissance
Pays de naissance	Nationalité
Adresse de domicile	

Personne Politiquement Exposée² (PPE) (un ou plusieurs choix possibles)

PPE à titre personnel	oui	non	membre de la famille de la PPE	oui	non
personne étroitement associée à la PPE	oui	non			

Qualité³ (un ou plusieurs choix possibles)

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

3.

Nom	Prénom
Date de naissance	Lieu de naissance
Pays de naissance	Nationalité
Adresse de domicile	

Personne Politiquement Exposée² (PPE) (un ou plusieurs choix possibles)

PPE à titre personnel	oui	non	membre de la famille de la PPE	oui	non
personne étroitement associée à la PPE	oui	non			

Qualité³ (un ou plusieurs choix possibles)

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

4.

Nom	Prénom
Date de naissance	Lieu de naissance
Pays de naissance	Nationalité
Adresse de domicile	

Personne Politiquement Exposée² (PPE) (un ou plusieurs choix possibles)

PPE à titre personnel	oui	non	membre de la famille de la PPE	oui	non
personne étroitement associée à la PPE	oui	non			

Qualité³ (un ou plusieurs choix possibles)

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Collez ici une vignette de votre mutuelle ou ajoutez un autre justificatif de domicile
(p.ex. copie d'une facture d'un fournisseur d'énergie).

Collez ici une copie du recto de votre carte d'identité.

Collez ici une copie du verso de votre carte d'identité.

Si votre entreprise fait partie d'un groupe d'entreprises pour lequel sont établis dans comptes annuels consolidés et a des bénéficiaires effectifs qui relèvent du point a) ou b) à la page 1 de la présente déclaration, il est possible que la déclaration déposée ci-dessus concernant les bénéficiaires effectifs vaille également pour les autres entreprises du groupe. Veuillez fournir, en annexe, une liste ou un organigramme indiquant les entités qui ont les mêmes bénéficiaires effectifs.

Le client s'engage irrévocablement à informer, immédiatement et par écrit, KBC de tout changement à cette liste de bénéficiaire(s) effectif(s).

Signature(s) représentants légaux:

nom
prénom
qualité⁵

nom
prénom
qualité⁵

nom
prénom
qualité⁵

nom
prénom
qualité⁵

⁴ Mandat politique ou public: les chefs d'État, les chefs de gouvernement, les ministres et les secrétaires d'État; les parlementaires ou les membres d'organes législatifs similaires; les membres des organes dirigeants des partis politiques; les membres des cours suprêmes, des cours constitutionnelles ou d'autres hautes juridictions, y compris administratives, dont les décisions ne sont pas susceptibles de recours, sauf circonstances exceptionnelles; les membres des cours des comptes ou des conseils ou directoires des banques centrales; les ambassadeurs, les consuls, les chargés d'affaires et les officiers supérieurs des forces armées; les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance des entreprises publiques; les directeurs, les directeurs adjoints et les membres du conseil d'une organisation internationale, ou les personnes qui occupent une position équivalente en son sein.

⁵ Mentionnez la fonction exacte des personnes mandatées par le client pour le représenter (administrateur, président, gérant, etc.).

Étape 7: Correspondance

Bordereaux et extraits de comptes

Les bordereaux et extraits de compte sont envoyés par courrier électronique à l'adresse e-mail de tous les Mandataires. Les Mandataires ont accès à la plateforme Bolero pour consulter le portefeuille et passer des instructions en ligne. Les Sociétaires se déclarent d'accord avec cette façon de travailler.

Déclaration du (des) titulaire(s) du compte

Les Sociétaires déclarent avoir créé la Société simple susnommée ou y appartenir, chaque Sociétaire déclarant en faire partie conjointement avec les autres Sociétaires.

Les Sociétaires déclarent que les fonds et les instruments financiers confiés à KBC Bank dans le cadre du présent contrat et/ou détenus sur le Compte Bolero ouvert par la Société simple dans le cadre du présent contrat, constituent la propriété personnelle et indivise de tous les Sociétaires conjointement, chacun au prorata de son apport.

Ils déclarent qu'en principe, la Société simple est constituée dans un but lucratif et que les Sociétaires ou leurs ayants-droit ont le droit, en cas de sortie de la Société simple pour quelque motif et en quelque circonstance que ce soit, ou de dissolution de la Société simple, de récupérer la partie calculée au prorata de leur apport, tel qu'il a éventuellement été (ré)investi, ainsi que des bénéfices éventuellement réalisés, sauf dispositions contraires dans les statuts de la Société simple.

Les Sociétaires déclarent que la copie des statuts de la Société simple remise avec le présent document d'ouverture à Bolero en constitue la version la plus récente; les Mandataires s'engagent à communiquer sans délai à Bolero toute modification ultérieure des statuts ou des droits des Sociétaires de la Société simple.

KBC Bank (département Bolero) décline toute responsabilité en cas de préjudice découlant du non-respect ou du respect tardif de ce devoir de notification. Chaque Mandataire préservera KBC Bank (département Bolero) de toute responsabilité dans ce cadre.

Les Sociétaires reconnaissent que Bolero a le droit, en cas de décès d'un Sociétaire ou du conjoint d'un Sociétaire

- de déclarer le solde global au nom de la Société simple en vue de la perception des droits de succession (art. 97 du Code des Droits de Succession), en précisant qu'il s'agit d'une indivision;
- d'exiger l'accord explicite de tous les Sociétaires ainsi que des héritiers du défunt avant de libérer les avoirs au nom de la Société simple. Cependant, une fois faite la déclaration susmentionnée, les Mandataires de la Société simple pourront disposer des avoirs pour autant qu'ils aient isolé la part du Sociétaire décédé/du conjoint décédé du Sociétaire; ils fournissent à cet effet à Bolero une déclaration spécifique signée par tous les Mandataires, dans laquelle ceux-ci identifient la part du Sociétaire ou du conjoint décédé dans la Société simple. En aucun cas KBC Bank (département Bolero) ne peut être tenue pour responsable de l'exactitude de la quote-part ou du montant renseignés. Les Mandataires et les Sociétaires acceptent que la responsabilité de KBC Bank (département Bolero) ne puisse être mise en cause en cas de préjudice occasionné par l'exécution d'une telle instruction et préservent KBC Bank (département Bolero) de toutes les conséquences dommageables que pourrait entraîner une quelconque contestation à ce sujet. Cette déclaration lie également les héritiers des Sociétaires et des Mandataires.

Toutes les opérations de la Société simple seront exclusivement imputées sur le Compte ouvert à son nom dans les livres de KBC Bank (département Bolero). Les Sociétaires déclarent que la Société simple a reçu un exemplaire des Conditions générales et des Conditions d'utilisation de Bolero, ainsi que du document d'information à propos de la politique d'exécution des ordres de Bolero (disponibles dans le centre de Documentation sur www.bolero.be/fr/support, avoir pris connaissance de leur contenu et des droits et obligations qui en découlent, et les accepter intégralement. Les Conditions générales et les Conditions d'utilisation de Bolero font donc partie intégrante du présent contrat et seront applicables à tous les services et transactions contractés avec Bolero. En cas de contradiction entre le présent contrat et les Conditions générales et les Conditions d'utilisation de Bolero, le contrat prime.

Protection des données à caractère personnel

Bolero entend traiter vos données à caractère personnel d'une manière correcte, transparente et conforme à la législation. Vous trouverez de plus amples informations sur le traitement et l'échange de vos données à caractère personnel par Bolero dans notre déclaration en matière de respect de la vie privée. Vous y trouverez également des informations sur vos droits et la manière dont vous pouvez les exercer. Cette déclaration, régulièrement mise à jour, est disponible à l'adresse www.kbc.be/privacy.

Mandat

Conformément à l'article 7.3 des Conditions générales, les Sociétaires désignent chacune des personnes mentionnées en pages 3-11 comme Mandataire (ci-après le "Mandataire"). Chacune des personnes désignées accepte le mandat en apposant sa signature au bas du présent document.

Les Mandataires s'engagent en outre à suivre de près tous les rapports relatifs aux opérations, à notifier sans délai à Bolero toute irrégularité supposée et à prendre, selon ce qu'ils jugeront approprié, les mesures qu'ils estimeront nécessaires ou qu'ils seront tenus d'arrêter en vertu de leur mandat auprès de la Société simple.

Les Mandataires déclarent avoir reçu un exemplaire des Conditions générales de Bolero, en avoir pris connaissance et être parfaitement conscients des droits et obligations qui en découlent. Les Mandataires déclarent accepter sans réserve les Conditions générales, lesquelles sont applicables à toutes les opérations contractées avec Bolero en vertu du présent mandat.

Vente à distance et hors établissement commercial – Droit de rétractation

Si vous concluez la présente convention en dehors des établissements commerciaux ou par un canal de banque à distance, vous avez le droit de vous rétracter dans les quatorze jours calendrier qui suivent la date de la signature de la convention, sans motif et sans pénalité financière. Vous exercez votre droit de rétractation en adressant par courrier ou par e-mail à l'adresse administration@bolero.be, une déclaration non équivoque avant l'expiration du délai de rétractation. À cette fin, vous pouvez également utiliser le formulaire de rétractation type disponible à l'adresse www.kbc.be/particuliers/fr/informations-legales/documents.html.

Une fois informé de votre décision de révoquer la convention, Bolero vous remboursera immédiatement, et au plus tard dans les quatorze jours calendrier, tous les paiements qu'il a reçus de vous à ce moment-là.

En signant la convention, vous demandez expressément de démarrer l'exécution du service pendant le délai de rétractation.

Vous ne possédez toutefois aucun droit de rétractation sur les ordres d'investissement. Le fait de vous rétracter de la présente convention ne vous donne donc aucun droit au remboursement de la partie de la rémunération ayant trait à vos achats et ventes, ni des impôts dus sur ces opérations.

Étape 8: Consentement

Les Sociétaires confirment par les présentes:

1. Accepter explicitement la possibilité que se réserve Bolero d'exécuter des ordres en dehors de tout marché réglementé ou système de négociation multilatéral.
2. Accepter explicitement que lorsque les circonstances empêchent qu'un ordre à cours limité en actions cotées sur un marché réglementé soit immédiatement exécuté, Bolero puisse - sans y être obligée - le rendre public d'une manière aisément accessible aux autres parties au marché.
3. Accepter explicitement de recevoir des informations via le site web de Bolero ou au moyen d'un courriel contenant un lien vers la page de ce site web et que ce moyen de communication constitue un support durable.

Fait en deux exemplaires, à

le

Mandataire 1

Mandataire 2

Mandataire 3

General Manager KBC
CEO Bolero
Céline Pfister

"lu et approuvé"

"lu et approuvé"

"lu et approuvé"

Signature:

Signature:

Signature:





Questions lors de l'ouverture d'un compte ?

Tél.: 02 303 33 01

E-mail: administration@bolero.be

JU001 & JU015 Ouverture compte NP Bolero Online_version 03-2026

KBC Bank SA • Avenue du Port 2 • 1080 Bruxelles • Belgique

www.bolero.be • TVA BE 0462.920.226 • RPM Bruxelles 0462.920.226

N° de compte IBAN BE77 4096 5474 0142 BIC KREDBE BB (KBC Bank Bruxelles)